

Pour pénétrer dans le Territoire on se sert en général de la route qui va de Skagway (Alaska), situé au sud, jusqu'à Whitehorse en passant par le défilé de White Pass au moyen du chemin de fer du Yukon, et ensuite à Dawson par bateau.

Trente ans se passèrent après la Confédération avant que l'on entendit parler du Yukon comme une des régions les plus riches en minéraux de l'univers, la découverte des gîtes d'or alluvionnaire du Klondike dont l'exploitation atteignit son haut niveau au cours du décennat 1897-1906 datant d'alors.

Depuis la ruée vers le Klondike, le Yukon a produit plus de \$200,000,000 d'or et les vieux claims que l'on exploitait anciennement à l'aide du berceau, de la pioche et de la pelle, ont été englobés par de grands consortiums utilisant des dragues hydrauliques et tout ce qu'il y a de plus moderne en fait d'outillage. On a réperé des gisements d'argent, de plomb, de cuivre, de tungstène et de houille dont l'exploitation promet être rémunératrice; l'exploitation des gisements de plomb argentifère du district de Mayo est depuis quelques années un des principaux facteurs de l'essor de l'exploitation filonienne. L'agencement hydroélectrique au Yukon se monte actuellement à 13,200 h.p., chiffre très bas comparativement à celui de la production possible et future qui se fera au fur et à mesure que le besoin s'en fera sentir.

La pêche, l'agriculture, l'élevage des animaux à fourrure et le débit des bois constituent des industries auxiliaires du Yukon, mais l'avenir de la région est inévitablement lié au développement des gisements miniers.

Sous-section 2.—Terres publiques provinciales.¹

Dans les Provinces Maritimes et les provinces de Québec, d'Ontario et de Colombie Britannique (excepté la zone ferroviaire et le bloc de la Rivière la Paix), les terres du domaine public sont administrées par les gouvernements provinciaux depuis la Confédération. Depuis le transfert des ressources naturelles aux provinces des Prairies et à la Colombie Britannique (voir chapitre XXVII, p. 1030, Annuaire de 1931), les terres publiques de toutes les provinces relèvent de celles-ci. Quant à l'île du Prince-Edouard, il ne reste plus de terres à concéder.

Nouvelle-Ecosse.—Toute la législation sur les terres et forêts de cette province a été refondue dans la loi des terres et forêts adoptée en 1926. La superficie des terres de la Couronne de cette province est d'environ 1,429,482 acres.

Les terres de la Couronne peuvent être concédées à des personnes ayant au moins 18 ans désirant s'y établir en permanence pour s'y livrer à l'agriculture ou à l'élevage, et dans aucun cas une concession ne peut dépasser 150 acres. Le prix de la terre est de \$1 l'acre en plus des frais d'arpentage. La terre n'est concédée que si dans les deux ans qui suivent la prise de possession le postulant y a bâti une maison et si plus tard il a habité cette maison pendant trois ans successifs et s'il en a mis en culture au moins dix acres.

Quand la terre est de qualité inférieure, elle peut être louée à la condition que le locataire s'engage à faire certains travaux de drainage et de développement. Elle peut aussi être louée à une personne ou corporation s'engageant à construire des usines pour la fabrication de pulpe ou autres produits du bois. Les concessions et baux sont signés par le lieutenant-gouverneur en conseil.

¹ Révisé par les fonctionnaires des administrations provinciales respectives. Pour obtenir des exemplaires des règlements régissant la concession des terres publiques provinciales, s'adresser: Nouvelle-Ecosse: au ministre des Terres et Forêts, Halifax; Nouveau-Brunswick: au sous-ministre des Terres et des Mines, Fredericton; Québec: au sous-ministre des Terres et Forêts, Québec; Ontario: au ministre des Terres et Forêts, Toronto; Manitoba: au Directeur des Terres, Département des Mines et des Ressources Naturelles, Winnipeg; Saskatchewan: au Directeur des Terres, Département des Ressources naturelles, Regina; Alberta: au Commissaire de la Publicité, Edmonton; Colombie Britannique: au sous-ministre des Terres, Victoria.